

Vivre en association : l'expérience de la section Archives communales et intercommunales

Stéphane Capot

Citer ce document / Cite this document :

Capot Stéphane. Vivre en association : l'expérience de la section Archives communales et intercommunales. In: La Gazette des archives, n°226, 2012. Gérard Naud, un archiviste de notre temps. pp. 243-247;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_226_2_4917

Document généré le 15/03/2017

Vivre en association : l'expérience de la section Archives communales et intercommunales

Stéphane CAPOT

Le besoin d'une structure pour échanger et prendre du recul

La pratique professionnelle de l'archiviste communal ou intercommunal ne relève pas toujours de l'évidence et de la facilité. Si l'on excepte les quelques grandes villes dotées d'un personnel comparable à celui de services d'archives départementales, l'archiviste exerce tantôt seul, tantôt avec des équipes réduites dont il cherche à faire progresser les effectifs et les compétences, avec des succès inégaux. Homme (ou femme) de terrain, il doit se battre simultanément sur tous les fronts archivistiques (collecte, arriérés de classement, amélioration des conditions de conservation, médiation et valorisation des fonds, archivage électronique, etc.) quand il n'est pas également mobilisé par d'autres missions (documentation, mise en valeur du patrimoine local, etc.).

Dans ces conditions, le risque est de parer toujours au plus pressé sans jamais retrouver les moyens d'une indispensable vision d'ensemble de la fonction archives. Le sentiment d'isolement est grand et la présence du réseau institutionnel des Archives de France – à commencer par son échelon le plus proche, les Archives départementales – ne suffit pas à combler le besoin d'une structure professionnelle pour se donner du recul, échanger et partager.

C'est ce cadre que l'Association des archivistes français a offert à l'archiviste municipal que j'étais, et ces quelques lignes n'ont pas d'autre objet que de rendre compte de la manière dont j'ai perçu la vie de la section Archives communales et intercommunales depuis que je l'ai rejointe comme simple adhérent depuis 1998 puis comme membre du bureau de 2003 à 2011.

La diversité : un handicap pour la gestion, un atout pour la créativité

Cette section, parmi les plus étoffées puisqu'elle rassemble près d'un tiers des adhérents de l'Association, est également l'une des plus hétérogènes par la diversité des situations professionnelles et des profils rencontrés. Cette diversité est certes une source de difficultés de fonctionnement, tant il est vrai que les aspirations ne sont pas identiques selon que l'on exerce seul dans une petite commune ou dans une grande ville ou encore en itinérance au sein d'un centre départemental de gestion. Elle pose également des questions de représentativité, tous les archivistes n'étant pas en situation d'égalité pour s'investir pleinement dans les activités associatives, les ordres de mission et autorisations d'absence se faisant souvent plus rares au fur et à mesure que la taille de la collectivité de rattachement diminue. Chaque mois de mars, les assemblées générales de section clairsemées, qui auraient dû être l'occasion de rassembler bon nombre d'adhérents, étaient là pour nous rappeler que la mobilisation d'un réseau est un art fort difficile.

Mais elle est également son plus grand atout. Parmi les apports du colloque « L'archiviste dans la cité » qui s'est tenu à Nancy en 2010, l'enquête « archivistes municipaux et intercommunaux, qui sommes-nous ? », lancée auprès des adhérents et non adhérents a permis de révéler à un groupe finalement très jeune la grande variété des formations initiales, des statuts, des parcours professionnels et des aspirations.

C'est certainement cette absence de profil-type qui a permis aux différents bureaux de la section qui se sont succédés de ne jamais se replier dans un « entre-soi » mortifère et d'adopter une position d'accueil et d'écoute de toutes expériences en cours – bonnes ou mauvaises, d'ailleurs. Ces équipes restreintes – sept à dix collègues au plus – cimentées par des moments de convivialité partagée, emmenées par des présidents aussi motivés que Jean-Philippe Legois (Archives municipales de Garges-lès-Gonesse – aujourd'hui Archives municipales de Saint-Ouen L'Aumône) ou Laurence Perry (Archives municipales et communautaires de Strasbourg) ont été force de propositions, ont impulsé des dynamiques fécondes et ont toujours cherché à rester connectées aux évolutions du métier. Cela leur a permis notamment de transformer en 2008 le nom de la section des « Archives municipales » en « Archives communales et intercommunales » pour donner aux collègues exerçant au sein d'un EPCI la place qui leur revient désormais.

À mon sens, cet apport mutuel n'est nulle part autant visible que dans la préparation des colloques de la section, qui ont lieu en général tous les deux

ans. Après avoir suivi en simple participant – mais avec un grand intérêt – les colloques sur les archives photographiques (Douai, 1998), sur les archives de la politique de la ville (Toulouse, 2000) et sur les archives et l'intercommunalité (Dunkerque, 2002), j'ai participé à l'organisation des trois colloques suivants : du plan terrier au système d'information géographique : archives et représentation du territoire (Nantes, 2005), les archives orales (Montpellier, 2008) et l'archiviste dans la cité (Nancy, 2010). Chacun a ainsi eu l'occasion de repérer les points novateurs, de croiser ses contacts dans les milieux de la recherche et d'apporter ses talents d'organisateur pour construire patiemment les programmes de ces événementiels ayant accueilli 150 participants en moyenne.

Une pratique de l'ouverture : interdisciplinarité, Europe, vie associative

Naturellement, le choix des sujets intéressait prioritairement les archivistes communaux et intercommunaux, quelle que soit la taille de leur service, mais avec le souci constant que les thèmes restent également ouverts non seulement aux préoccupations des autres archivistes territoriaux du secteur public, mais également aux acteurs publics et aux chercheurs. Cette volonté d'ouverture a été doublée d'une recherche de l'interdisciplinarité et des échanges avec les autres professions au gré des sujets, tant il est vrai que la fonction archives n'est pas seule au monde et a besoin du regard des autres pour mesurer ses rapports avec la société : architectes, urbanistes, géographes, sociologues, ethnologues, journalistes, juristes, élus et hauts fonctionnaires territoriaux ont trouvé là matière à intervenir ou à réagir. De même, la plupart de ces colloques ont réservé une bonne place à l'expérience de collègues archivistes municipaux d'Allemagne, de Belgique ou des Pays-Bas, donnant à ces rendez-vous une orientation résolument européenne.

Dans le même temps, l'archiviste communal ou intercommunal partage nombre de préoccupations avec ses collègues des autres sections. Il était donc essentiel que la section veuille à participer à la vie de l'association (bureau national et conseil d'administration) sur les questions d'ordre général tout en coopérant avec d'autres sections pour mener des projets transversaux. C'est ainsi que la présidente de la section a accepté la fonction de vice-présidente de l'AAF (2007-2010), renforçant ainsi la cohérence des actions de la section avec celles de l'association. De fait, durant ces années, la section a eu l'occasion de mener plusieurs projets avec la section Archives départementales, comme la

rédaction puis la réédition du guide d'archivage à l'usage des communes et groupements de communes ou encore le projet de partenariat avec l'Association des maires de France comme vecteur privilégié d'une meilleure sensibilisation de ces derniers à la fonction archives et à sa nécessaire professionnalisation.

Recenser et faire partager les expériences

Les communes et les structures intercommunales sont des terrains privilégiés où des initiatives originales sont prises en matière d'archives, où des réponses pragmatiques à certaines situations sont trouvées, où les difficultés ou le manque de moyens poussent parfois à la créativité, en matière de rénovation de bâtiments, de collecte comme en matière de valorisation. Et elles se révèlent quelquefois très concluantes ! Le problème est que ces expériences ne sont pas instantanément connues de la profession et que le bureau de la section, bien que placé à l'échelon national, ne dispose que de moyens informels pour les recenser et les faire partager au plus grand nombre. C'est la raison pour laquelle les équipes successives du bureau ont eu la volonté constante de faire mieux circuler l'information au sein de la section, en développant des outils d'échange en ligne pour tenter de remédier à l'isolement structurel des services d'archives municipaux et intercommunaux. En plus de l'utilisation des outils de communication communs à toutes les sections, une lettre d'information électronique propre à la section, le « Pêle Mêle », a fait son apparition en 2007. Celle-ci trace des portraits de services et de professionnels et se nourrit des expériences et réflexions de tous ceux qui ont bien voulu témoigner d'un projet en cours ou d'une situation rencontrée : une inondation de bâtiments municipaux, un partenariat original ou un sujet atypique pour une exposition, une enquête sur le positionnement des correspondants CADA au sein des collectivités, pour ne citer que des exemples pris de manière aléatoire.

La priorité a toujours été de favoriser la construction partagée des outils en ligne et des fiches pratiques pour donner des exemples – et non des modèles – sur ce qui se fait sur le terrain. En cela, cette démarche active, qu'on retrouve dans nombre d'initiatives de l'association, a été, me semble-t-il, un moyen de dépasser le pur consumérisme, où l'archiviste viendrait systématiquement chercher des outils prêts à l'emploi sans contribuer le moins du monde à leur fabrication. L'expérience montre d'ailleurs toute l'utilité d'un dialogue avec les auteurs des outils et fiches, ce qui évite aux utilisateurs d'avoir une interprétation parfois erronée des données fournies dans ce cadre.

Conclusion

Certes, la vie d'une section ne peut prétendre à l'exhaustivité ni se prévaloir de traiter en profondeur tous les sujets professionnels. Faire le point sur les pratiques, disposer de repères sur ce qui s'est élaboré ailleurs, réfléchir sur les priorités d'action des années à venir et s'interroger sur les évolutions du métier en cours représentent déjà des objectifs ambitieux en soi. Cependant, si l'on fait le bilan de son activité au cours des années 2000, la section a été un puissant stimulant et il y a peu d'évolutions importantes qu'elle n'a pas abordées, qu'il s'agisse des évolutions territoriales, avec la montée en puissance des structures intercommunales ou les collectes d'archives orales menées dans les territoires urbains touchés par les rénovations dans le cadre de la politique de la ville ; la révision de la circulaire de 1993 sur le tri et la conservation des archives des communes et des EPCI, pour laquelle plusieurs archivistes communaux et intercommunaux se sont investis ; ou encore la mise en œuvre des projets d'archivage électronique dans les communes grâce au groupe de travail AMAE (archives municipales/archivage électronique). De plus, même si la section n'est pas un syndicat et s'il faut se garder de toute confusion des rôles en la matière, sa réflexion sur les évolutions statutaires de la filière culturelle était tout à fait légitime et il est normal qu'elle ait suivi ces questions avec la plus grande attention.

Je ne doute pas que cette dynamique, qui me tient particulièrement à cœur, va prendre encore une dimension nouvelle dans les années à venir et que la vitalité de la réflexion, telle que les débats autour de la mutualisation et des partenariats des services municipaux et intercommunaux vont certainement la faire apparaître lors du 10^e colloque¹, puis du Forum de l'Association en 2013, saura convaincre de nouveaux collègues d'apporter leur enthousiasme pour la nourrir dans les années à venir.

Stéphane CAPOT
Directeur des Archives départementales de Lot-et-Garonne
stcapot@cg47.fr

¹ 10^e colloque des archivistes communaux, Béthune (Pas-de-Calais), 2-4 octobre 2012.